

Conditions générales

Google Play Musique



Infos et conditions

Merci de participer aux 2 mois d'essai Google Play Musique d'Orange Belgium s.a. (**l'offre**).

- L'offre est uniquement ouverte aux résidents belges qui :
 - sont clients chez Orange Belgium s.a. pour un appareil Android et qui ont introduit la demande d'offre entre le 14 mars 2016 et le 5 mai 2016,
 - et qui, au moment de l'utilisation de l'offre, (i) ne sont pas abonnés à Google Play Musique ; (ii) n'ont pas été abonnés à Google Play Musique au cours des 12 derniers mois ; et/ou (iii) n'ont pas participé à un essai Google Play Musique au cours des 12 derniers mois.
- Pour bénéficier de l'offre, vous devez :
 - créer un compte Google,
 - et activer l'essai Google Play Musique et vous abonner à Google Play Musique via l'application Google Play Musique sur votre appareil Android,
 - et fournir un mode de paiement valide. Un mode de paiement valide est nécessaire lorsque vous créez un compte Google Play Musique, mais aucun montant ne vous sera facturé jusqu'à la fin de l'essai. Un montant vous sera automatiquement facturé à la fin de l'essai, sauf si vous résiliez votre abonnement.
- Si vous résiliez votre abonnement pendant la période de l'essai, aucun montant ne vous sera facturé et vous perdrez l'accès au contenu de l'abonnement musical auquel vous avez accédé pendant la période de l'essai (par exemple : votre historique audio ou toute playlist créée) à la fin de l'essai. Si vous ne résiliez pas l'abonnement au cours de l'essai, des frais d'abonnement mensuel de 9,99 € vous seront facturés dès le lendemain de la fin de la période d'essai, puis chaque mois, jusqu'à ce que vous résiliez votre abonnement. Pour résilier votre abonnement, ouvrez le menu 'Paramètres' de l'application Google Play Musique ou sur le web, et suivez les instructions.
- Si vous utilisez cette offre, vous recevrez un abonnement pour accéder à Google Play Musique pendant la période de l'essai. Google Play Musique permet à ses abonnés d'écouter de la musique en illimité parmi les titres disponibles dans Google Play, sur une base mensuelle.
- Tout abonnement Google Play Musique est soumis aux conditions d'utilisation de Google Play : https://play.google.com/intl/fr_be/about/play-terms.html.
- Si vous résiliez votre plan tarifaire Orange Belgium s.a. et changez de fournisseur de services en cours d'essai, vous conserverez votre accès au contenu de l'abonnement Google Play Musique pendant le reste de la période de l'essai. Si vous avez opté pour la facturation directe comme forme de paiement, vous devrez modifier votre mode de paiement dans votre compte Google Play Musique pour continuer à accéder au service une fois l'essai terminé. Si vous changez d'appareil mobile Android ou de numéro de téléphone en cours d'essai, vous pourrez continuer à accéder à votre compte Google Play Musique en vous connectant à l'application Google Play Musique avec les informations de votre compte Google sur votre nouvel appareil.
- L'offre n'est pas cumulable avec une autre offre et ne peut pas être cédée à une tierce personne.
- Le promoteur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre temporairement l'offre si un événement indépendant de sa volonté l'empêche de la fournir.
- Promoteur : Orange Belgium s.a., Avenue du Bourget 3, 1140 Bruxelles.